



AVIS DE CONVOCATION

Une réunion extraordinaire du conseil de la municipalité de Petit-Rocher aura lieu le **lundi 11 janvier 2021** à compter de **18 h 30** à l'édifice municipal de Petit-Rocher.

Compte tenu de l'arrêté obligatoire lié à la COVID-19, le **port du masque est exigé** et **la capacité de la salle est limitée à 24 personnes dans le public** afin de respecter les mesures de distanciation physique. La priorité sera donnée par ordre d'arrivée et un registre des personnes présentes sera tenu.

ORDRE DU JOUR

- 1- Appel à l'ordre
- 2- Constatation du quorum
- 3- Prière / Recueillement
- 4- Adoption de l'ordre du jour
- 5- Déclaration des conflits d'intérêts
- 6- **Motions, avis de motions et pétitions :**
 - a) Modification de l'arrêté municipal 47-36-2019 relatif aux redevances d'usage du service d'eau et d'égout en lecture intégrale, 3^{ème} lecture par les titres et adoption
- 7- **Ajournement / Levée de la réunion.**

Magali Courtin, Greffière